

Direction des Sports et de la Vie associative

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 4 avril 2022

Conventions de partenariat avec les Comités sportifs haut-rhinois

PROGRAMME 2022

Les modalités de versement de ces aides sont détaillées dans les conventions signées initialement avec les comités et valables jusqu'en fin 2022. Les dates de signature de ces conventions sont recensées sur l'annexe financière correspondante

Comités départementaux	Subventions 2021
Badminton	9 120 €
Basket	16 196 €
Cyclisme	11 875 €
Gymnastique	20 971 €
Handball	14 200 €
Echecs	6 650 €
Judo	20 000 €
Lutte	7 125 €
Natation	12 825 €
Ski	17 395 €
Tennis de Table	11 343 €
Volley-ball	12 825 €
Montagne/escalade	9 975 €
Athlétisme	13 760 €
Escrime	8 610 €
Handisport	9 540 €
Rugby	9 960 €
Vol Libre	3 230 €
Football (District d'Alsace de Football - Commission 68)	39 400 €
TOTAL	255 000 €

Les modalités de versement de ces aides sont détaillées dans les conventions signées initialement avec les comités dont les dates sont recensées sur l'annexe financière correspondante